

Avis d'appel d'offres ouvert pour le recrutement d'un expert ou d'une agence en communication stratégique d'influence option gestion de la réputation et communication de crise

**Objet : recrutement d'un expert ou d'une agence en communication
stratégique d'influence option gestion de la réputation et
communication de crise**

La Directrice Générale de la faîtière des caisses Populaires du Burkina lance un Appel d'offres accéléré pour le recrutement d'un expert ou d'une agence en communication stratégique d'influence option gestion de la réputation et communication de crise, pour le compte de la Faîtière des Caisses Populaires du Burkina (FCPB).

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de condition à toutes les **experts ou agences en communication stratégique d'influence option gestion de la réputation et communication de crise** et pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension **et en règle vis-à-vis de l'Administration.**

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de consultation dans les bureaux de la Faîtière des Caisses Populaires du Burkina sise à Ouaga 2000 Tél. 25 37 42 85/86/87.

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu à la comptabilité de la Faîtière des Caisses Populaires du Burkina où vous pouvez l'examiner gratuitement ou le retirer moyennant le paiement d'une somme forfaitaire non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA.**

.../...

Les offres devront être faites en un (1) original et **trois (03) copies**, sous pli fermé, Hors Taxes ou toutes taxes comprises et pour l'ensemble des prestations objets dudit Appel d'offres.

Les offres devront être déposées où parvenir au secrétariat de la Direction Générale de la Fatière des Caisses Populaires du Burkina au plus tard **le vendredi 14 août 2026 à 9 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en votre présence si vous le souhaitez.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de **120** jours, à compter de la date de remise des offres.

La Direction Générale de la Fatière des Caisses Populaires du Burkina se réserve le droit d'apporter toute modification au présent appel d'offres ou de ne donner aucune suite en tout ou partie dudit appel d'offres.

Etablit à Ouagadougou, le 30 juillet 2026

La Directrice générale,

Azaratou SONDO/NIGNAN
Officier de l'Ordre de l'Etalon

